

## SERVICE D'ORIENTATION

---

### EXIGENCE LÉGALE

Pour se conformer au code civil, les conseillers d'orientation (c.o.), comme tous les professionnels de la relation d'aide, doivent faire signer un formulaire de consentement éclairé à toute personne faisant appel à leurs services. En signant le texte qui suit, la personne donne son consentement éclairé tant à la consultation individuelle qu'à la psychométrie.

### CONSENTEMENT D'ENGAGEMENT

Par cette entente, la conseillère s'engage à fournir au client ou à la cliente tous les outils nécessaires (tests, documentation, sites internet, expertise) pour évoluer dans son cheminement de carrière. Le client ou la cliente comprend l'aide que la conseillère peut lui apporter, l'implication dont il ou elle devra faire part et les conséquences qui peuvent en résulter. Le client ou la cliente a été informé du but, des modalités et de la nature confidentielle de la démarche d'orientation proposée. Le client ou la cliente sait qu'il peut retirer ce consentement s'il le désire, après discussion avec la conseillère d'orientation. Nous vous invitons maintenant à prendre connaissance de l'annexe ci-joint dû à l'utilisation d'un moyen de communication électronique.

P. S. Afin de garantir une disponibilité optimale pour ceux qui sont réellement motivés et prêts à avancer dans leur démarche, je me vois dans l'obligation d'instaurer une politique stricte concernant les reports ou annulations de rendez-vous. Après deux reports ou annulations, je me réserve le droit de ne plus accepter de nouvelles rencontres avec l'individu concerné. Cela me permet de mieux gérer le nombre élevé de demandes et d'offrir une opportunité rapide à ceux qui souhaitent réellement s'engager dans une rencontre en orientation. Je vous remercie de votre compréhension.

---

Date

---

Client ou cliente (signature)

## ANNEXE

### Risques associés à l'utilisation d'un moyen de communication électronique

#### 1. Risques des communications électroniques :

- Bien que des mesures raisonnables soient prises pour sécuriser les échanges, il est impossible de garantir une protection totale.

#### 2. Particularités des courriels et messages texte :

- Par erreur, ces messages peuvent être envoyés à des destinataires non souhaités.
- L'identité de l'expéditeur et la confidentialité du destinataire ne peuvent être totalement garanties.

#### 3. Outils :

- Les plateformes **Teams** et **Zoom** sont préconisées pour leur sécurité approuvée par l'Ordre des conseillers d'orientation du Québec.
- La conseillère d'orientation pourrait, à des fins strictement professionnelles, utiliser un outil numérique d'**intelligence artificielle (IA)** afin de produire un résumé ou des notes cliniques des rencontres. Aucune information ne sera utilisée à d'autres fins que le suivi professionnel et toutes les précautions seront prises pour assurer la confidentialité des données.

#### 4. Consentement du client :

- Le client atteste avoir lu et compris les risques liés à l'utilisation des communications électroniques.
- Il accepte de communiquer avec le professionnel en pleine connaissance de ces risques.
- Enregistrement interdit des rencontres sans consentement explicite.

#### 5. Délai de réponse :

- Pour toute demande envoyée par courriel, message texte ou boîte vocale en dehors des rendez-vous, un délai de réponse de **5 jours ouvrables** est possible.

Ce document sensibilise le client aux limites et responsabilités liées à l'utilisation des outils numériques dans un cadre professionnel.

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Client ou cliente (signature)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Marie-Hélène P. Hébert, c.o. 20236-14 (signature)  
Membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

Le contrat de service

- Le nom et l'adresse; Marie-Hélène P. Hébert,  
3731 rue Émile-Bouthillier, Saint-Hubert Québec J3Y OR1
- Permis d'exercice; N°OCCOQ 20236-14
- Le nom, prénom, sexe et l'adresse de la personne ;  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Le lieu et la date du contrat; \_\_\_\_\_
- La description des services offerts; processus d'orientation
- La date à laquelle les services seront offerts pour la première fois; \_\_\_\_\_
- L'adresse où les services seront offerts; rencontre téléphonique, Zoom ou Teams
- La durée du contrat; indéterminé
- Le tarif à la rencontre (environ 50 minutes) est de 145 \$. Des frais supplémentaires d'environ 75 \$ peuvent s'appliquer pour la passation de test psychométrique. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis.
- La façon dont vous pouvez payer pour les services; virement Interac

\_\_\_\_\_  
Signature du client

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Marie-Hélène P. Hébert, c.o.

\_\_\_\_\_  
Date